

Sous embargo jusqu'à 9h30 CEST, le 5 septembre 2023

TÉLÉCHARGEZ LE RAPPORT [ICI](#)

L'augmentation spectaculaire du nombre de victimes des armes à sous-munitions souligne la nécessité de respecter l'interdiction mondiale

Le rapport de l'Observatoire des armes à sous-munitions annuel retrace les progrès et les revers dans l'éradication des armes à sous-munitions

(Genève, 5 septembre 2023) L'augmentation alarmante du nombre de civils tués et blessés par les armes à sous-munitions au cours de l'année écoulée souligne la nécessité urgente de mettre fin à l'utilisation de ces armes et que tous les pays adhèrent à l'interdiction mondiale, a déclaré la Coalition contre les armes à sous-munitions. (CMC) aujourd'hui après la publication de son rapport Cluster Munition Monitor 2023.

« L'augmentation choquante du nombre de nouvelles victimes civiles causées par les armes à sous-munitions nous rappelle brutalement l'impact dévastateur de ces armes odieuses sur les civils, y compris les enfants. » a déclaré Tamar Gabelnick, directrice de la Coalition contre les armes à sous-munitions. « Tous les pays qui n'ont pas interdit ces armes doivent le faire immédiatement. Il ne peut y avoir aucune excuse pour leur utilisation continue. »

Les armes à sous-munitions sont des armes tirées depuis le sol par l'artillerie, des roquettes, des missiles et des projectiles de mortier, ou larguées par des avions. Elles s'ouvrent en l'air pour disperser plusieurs sous-munitions ou petites bombes sur une vaste zone. De nombreuses sous-munitions n'explorent pas lors de l'impact initial, laissant des restes qui blessent et tuent sans discernement comme des mines terrestres pendant des années, jusqu'à ce qu'ils soient nettoyés et détruits. La contamination par les restes d'armes à sous-munitions interdit l'accès aux terres agricoles, crée des obstacles au développement socio-économique et entrave la fourniture de l'aide humanitaire et des services essentiels.

Le rapport annuel Cluster Munition Monitor révèle que la Russie a utilisé à plusieurs reprises des armes à sous-munitions en Ukraine depuis son invasion du pays en février 2022, tandis que l'Ukraine les a également utilisées dans une moindre mesure. Les forces gouvernementales en Syrie et au Myanmar ont également utilisé des armes à sous-munitions en 2022. Aucun de ces pays n'a signé ou ratifié le traité de 2008 interdisant les armes à sous-munitions.

Selon le rapport du Monitor, les civils représentaient 95 % des victimes des armes à sous-munitions enregistrées en 2022, dernière année couverte par les statistiques de victimes du rapport. Il y a eu au moins 1 172 nouvelles victimes des armes à sous-munitions dans huit pays en 2022 (Azerbaïdjan, Irak, RDP lao, Liban, Myanmar, Syrie, Ukraine et Yémen). Parmi eux, 987 ont été tués ou blessés lors d'attaques aux armes à sous-munitions et au moins 185 personnes ont été tuées ou blessées par des restes d'armes à sous-munitions. Les enfants représentaient 71 % des victimes des restes d'armes à sous-munitions.

Rien qu'en Ukraine, les attaques aux armes à sous-munitions ont tué et blessé au moins 890 personnes en 2022, en grande majorité des civils. Les autres victimes des attaques aux armes à sous-munitions ont été enregistrées en Syrie et au Myanmar.

Auparavant, le Cluster Munition Monitor 2022 avait identifié 149 victimes dues aux restes d'armes à sous-munitions en 2021 et n'avait enregistré aucune nouvelle victime due aux attaques aux armes à sous-munitions.

En juillet 2023, les États-Unis ont commencé à transférer vers l'Ukraine une quantité non précisée de leurs stocks d'armes à sous-munitions de 155 mm livrées par l'artillerie. La décision de transfert a été critiquée par au moins 21 dirigeants et responsables gouvernementaux.

« Les nouveaux transferts et l'utilisation d'armes à sous-munitions sont très préoccupants en raison des dommages documentés causés aux civils et du fait qu'une majorité de pays ont interdit ces armes », a déclaré Mary Wareham, rédactrice en chef de la politique d'interdiction du Cluster Munition Monitor 2023 et directrice du plaidoyer sur les armes à Human Rights Watch. « Le monde ne peut pas se permettre une réponse prudente ou complaisante ; les gouvernements doivent s'unir pour condamner fermement toute utilisation d'armes à sous-munitions par quelque acteur que ce soit, en toutes circonstances. »

La Convention sur les armes à sous-munitions interdit totalement les armes à sous-munitions et exige la destruction des stocks et le nettoyage des zones contaminées par les restes d'armes à sous-munitions, ainsi que la fourniture d'une éducation aux risques et d'une assistance aux victimes.

Au total, 112 pays ont ratifié ou adhéré à la Convention de 2008 sur les armes à sous-munitions, tandis que 12 autres l'ont signée. Le Soudan du Sud a adhéré à la convention le 3 août 2023, tandis que le Nigeria l'a ratifiée le 28 février 2023.

Il n'y a eu aucun rapport ou allégation confirmé de nouvelle utilisation, production ou transfert d'armes à sous-munitions par un État partie depuis l'adoption de la convention à Dublin, en Irlande, le 30 mai 2008.

Les États signataires ont fait des progrès constants dans la mise en œuvre de la convention. La Bulgarie a détruit le dernier de ses stocks d'armes à sous-munitions fin juin 2023. Collectivement, la Bulgarie, le Pérou et la Slovaquie ont détruit un total d'au moins 4 166 armes à sous-munitions et 134 598 sous-munitions stockées au cours de l'année 2022 et du premier semestre 2023.

Les États parties à la convention contaminés par les armes à sous-munitions ont nettoyé plus de 93 kilomètres carrés en 2022, détruisant au moins 75 525 sous-munitions et autres restes d'armes à sous-munitions.

Les armes à sous-munitions provoquent de graves blessures par explosion, brûlures et fragmentations qui nécessitent des soins médicaux à vie pour la plupart des survivants. L'assistance aux victimes est une obligation juridique fondamentale de la Convention sur les armes à sous-munitions, mais les États parties ayant des survivants sont confrontés à de nombreux défis pour remplir cette obligation. En Afghanistan, au Liban et en Somalie, les systèmes de santé sont confrontés à des pénuries en raison de graves crises économiques nationales. Les conflits en cours dans les pays non parties à la convention touchés par les armes à sous-munitions, comme le Myanmar, la Syrie, l'Ukraine et le Yémen, ont également entravé la fourniture de services vitaux.

« Il existe un grand besoin de réponses d'urgence plus rapides pour les victimes des armes à sous-munitions ainsi que d'un meilleur accès aux services de réadaptation. Ce besoin est particulièrement crucial pour les survivants vivant dans les zones rurales et isolées », a déclaré Loren Persi, rédacteur en chef de la section sur l'impact du Cluster Munition Monitor 2023. « Pour éviter encore plus de victimes, les pays touchés doivent accélérer l'élimination des restes et mener des campagnes de sensibilisation ciblées à l'intention de ces derniers, les plus à risque. »

Landmine and Cluster Munition Monitor est la branche de recherche et de surveillance de la Campagne internationale pour interdire les mines terrestres (ICBL)-Cluster Munition Coalition (CMC), une coalition mondiale de la société civile présente dans plus de 100 pays et œuvrant pour un monde sans mines antipersonnel ni armes à sous-munitions. Il s'agit du 14e rapport annuel de suivi de la société civile sur les armes à sous-munitions.

Le CMC distribuera le rapport Cluster Munition Monitor 2023 lors de la 11e réunion des États parties à la Convention sur les armes à sous-munitions qui se tiendra aux Nations Unies à Genève du 11 au 14 septembre. Le rapport se concentre sur l'année civile 2022 avec des informations incluses jusqu'en août 2023, lorsque cela est possible.

Fin

Pour plus d'informations, voir :

- Observatoire des mines terrestres et des armes à sous-munitions, www.the-monitor.org
- Coalition contre les armes à sous-munitions, www.stopclustermunitions.org

Pour plus d'informations, contactez à Genève, Suisse (CEST/UTC+2) :

- Jared Bloch, Responsable des communications ICBL-CMC, Tél. +41 (0) 78-683-440, jared@icblcmc.org (anglais, espagnol)
- Tamar Gabelnick, Directrice ICBL-CMC, Tél. +41 (0) 78-976-74-71, tamar@icblcmc.org (anglais, français)
- Ayman Sorour, Conseil de gouvernance d'ICBL-CMC, Tél. + 33 6 76 19 69 84 amac98eg@yahoo.com (anglais, arabe)

